

REGROUPEMENT DES OF CCF

Date : 16/03/2022

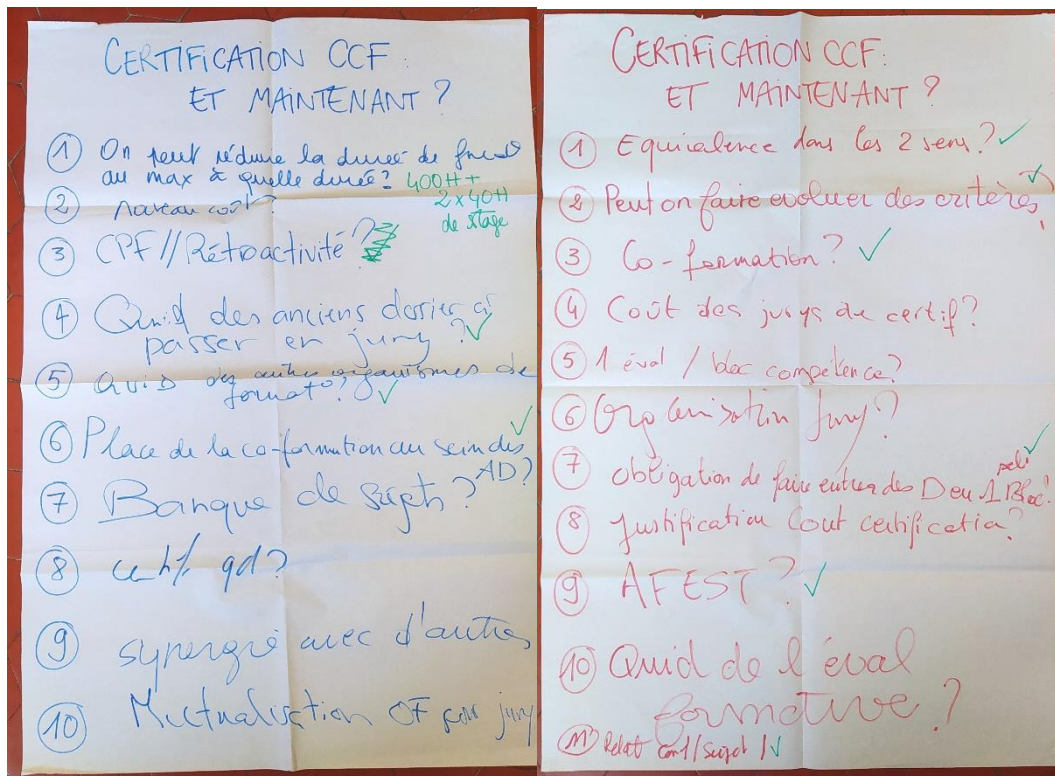
Présent.e.s : Mélanie Feldstein (IDF), Anne-Marie PRZEPIORKA (59), Caroline GODART (59), Pascale PERRIN (38), Viviane FRANKHAUSER (13), Julie BUISSON (13), Marion MOREL (NAQ), Rachel BESSON (NAQ), Dominique MAUVILLAIN (BN), Johnny MEZINO (974), Alice CANIHAC (93), Mona LAVERGE GERARDIN (93), Florence DIZIN GROS (ARA), Pierre COLOMBANI (34), Manon MELENDEZ (34)

Tour de table « dessin »

Dessinez votre état d'esprit du moment, et présentez-vous : pas mal de fatigue, d'appréhension, un peu de colère et de besoin d'être entendu, mais aussi beaucoup de joie d'être ensemble sur ce regroupement, et un peu de bougeotte, d'envie de faire.

FAQ CCF : course relais en équipe !

2 paperboards, 2 équipes, 1 feutre par équipe qui constitue le bâton de relais : la 1^{ère} équipe qui arrive à 10 questions concernant le dossier CCF et sa mise en œuvre suite à la certification l'emporte.



Lien vers la FAQ mise au propre :

https://docs.google.com/document/d/1R5_UtctRNVszP_guW1OzMrOaYYnKotRe/edit?usp=sharing&ouid=113053387564464515951&rtpof=true&sd=true

Etude de la convention de partenariat

Travail en sous-groupe avec la convention, le cahier des charges et le règlement de validation de la certification : lecture des documents, puis commentaires et suggestions de modification. Priorité de retours sur la convention.

Retours en plénière :

- Article 1 : « partager les principes d'intervention du Planning » -> questionne sur ce que sont ces fameux principes d'intervention ? a-t-on un document qui les reprend et les explicite à fournir aux partenaires qui les demanderait ? ne s'agit-il pas d'une clause abusive, dans le sens où cela ne constitue pas un motif suffisant pour refuser le partenariat si la structure s'engage par ailleurs à respecter notre référentiel ?
 - Proposition de le retirer, d'autant que ces principes se retrouvent en filigrane de notre référentiel.
- Article 5 : question sur les frais de rattrapage, alors qu'il est spécifié que les candidat.e.s souhaitant rattraper pourront le faire chez un autre organisme partenaire, et régleront donc les frais d'épreuves auprès de cet organisme. Toutefois, il se peut qu'un organisme souhaite organiser des épreuves de rattrapage et facture des frais supplémentaires.
 - On le laisse apparaître, même si ça ne correspond pas à une réalité pour le moment au sein du réseau.
- Article 7 : l'organisme partenaire « s'engage à rendre transparent ses liens avec le certificateur » -> formule trop vague, qui ne permet pas de comprendre ce qui est couvert. Engagement qui concerne notamment la communication auprès des candidat.e.s, des financeurs, etc. pour qui il doit être clair que l'OF n'est pas le certificateur, mais qu'une convention de partenariat les lie et les engage vis-à-vis de la Confédération nationale.
 - Sixtine travaille à une nouvelle formulation plus claire.
- En général, quelques incohérences entre les différents documents : parfois il est demandé de transmettre les éléments du contrôle qualité 1 mois avant, et parfois 2 mois.
 - On tranche pour 2 mois avant ; Sixtine reprend les documents pour harmoniser.

Sur le règlement de validation de la certification :

- Article 7 : RGPD. Pourquoi les données sont-elles conservées 2 ans par l'OC ? Suivi d'insertion 2 ans pour France compétence : après on les supprime. (tel adresse mail). Enquête d'employabilité : rappel à 6 mois et à 2 ans. Les données à l'entrée sont collectées par les OF. Tout le monde ne souhaite pas forcément répondre et donner le montant de

leur salaire : ok, mais faites vraiment au mieux. Pour que l'enquête d'insertion fonctionne, il est important de rappeler régulièrement aux stagiaires que la conf va les appeler à 6 mois et 2 ans.

État les lieux de ce qui se fait déjà sur les indicateurs d'évaluation

Besoin d'avancer sur la question des écrits professionnels et rapports de stage.

Besoin de travail sur les grilles d'évaluation : il n'y a pas de demande d'harmonisation des grilles de la part de l'OC, travail qui peut avoir lieu si les OF le souhaitent et s'y investissent.

Dans les mises en situation, qui peut-on mobiliser pour jouer? un.e CCF? salarié.e ou bénévole qui connaît la grille et sait ce que le jury a évalué.

Question de l'épreuve écrite : nécessaire mais l'idée n'est pas de mettre à mal et d'exiger un niveau de connaissance trop élevé.

Dans les rapports de stage, insister sur la partie d'analyse réflexive, Y compris dans les stages d'observation. Prendre en compte le rapport à l'écrit qui peut être difficile pour certain.e.s stagiaires.

Banque de sujet, grilles critériées etc... fonctionneront avec l'expérience des sessions. Les critères existent et sont à respecter. La mise en œuvre reste un choix pédagogique pour chaque OF. La mise en commun et l'harmonisation se fera plus tard avec l'expérience de la mise en pratique pour chaque OF.